



Journal Title: Nouvelles de l'UIT

Journal Issue: (no. 5) 2009

Article Title: Prix mondial UIT des télécommunications et de la société de l'information 2009 :
Rencontrez les lauréats

Page number(s): pp. 4- 13

This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

(ITU) للاتصالات الدولي الاتحاد في والمحفوظات المكتبة قسم أجراه الضوئي بالمسح تصوير نتاج (PDF) الإلكترونية النسخة هذه والمحفوظات المكتبة قسم في المتوفرة الوثائق ضمن أصلية ورقية وثيقة من نقلاً.

此电子版（PDF版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

Prix mondial UIT des télécommunications et de la société de l'information 2009

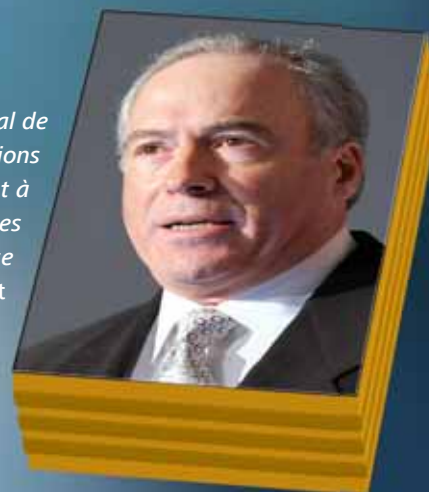
Rencontrez les lauréats

Le Prix mondial UIT des télécommunications et de la société de l'information est décerné à l'occasion de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information. Cette année, il a récompensé trois éminentes personnalités qui œuvrent pour la protection des enfants dans le cyberspace. Ce prix leur a été remis par le Secrétaire général de l'UIT Hamadoun I. Touré.



Tout en encourageant activement l'accès de tous à l'Internet, le Président du Brésil Luiz Inácio Lula da Silva manifeste sa profonde préoccupation quant à la sécurité des enfants dans le cyberspace. En 2008, il a donné son aval à une nouvelle loi réprimant la pédopornographie sur l'Internet, qu'il s'agisse d'achat, d'affichage ou de stockage.

Robert G. Conway, Président-directeur général de la GSMA, association de l'industrie des communications mobiles, a ouvert la voie aux initiatives visant à protéger les enfants utilisateurs de téléphones mobiles. Le prix UIT lui a été remis en récompense des activités de la Mobile Alliance Against Child Sexual Abuse Content (Alliance des mobiles contre les contenus pédophiles).



Lorsqu'elle était membre de la Federal Communications Commission des Etats-Unis, entre 2005 et 2008, Mme Deborah Taylor Tate était souvent appelée la «commissaire aux enfants». En effet, elle défend sur le plan international la sécurité des enfants dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC).



« C'est pour moi
une grande fierté
et un grand honneur
de recevoir ce
Prix de l'UIT. »

Le Président Luiz Inácio Lula da Silva

République fédérative du Brésil

Le gouvernement du Président Luiz Inácio Lula da Silva encourage activement les programmes d'inclusion numérique, tels que le projet «L'ordinateur pour tous», qui vise à fournir des ordinateurs aux Brésiliens ayant un faible revenu. Le Président Lula manifeste sa profonde préoccupation quant à la sécurité des enfants dans le cyberspace, en particulier des enfants d'âge scolaire. En 2008, il a promulgué une nouvelle loi réprimant l'exploitation sexuelle des enfants sur le Net.

Dans un message transmis par vidéo, le Président Lula a déclaré: «C'est pour moi une grande fierté et un grand honneur de recevoir ce Prix de l'UIT — en particulier parce qu'il récompense des initiatives prises par le Brésil pour encourager l'inclusion numérique et combattre l'exploitation sexuelle des enfants sur le Net. L'année dernière, j'ai donné mon aval à une loi qui qualifie d'infraction l'achat, l'affichage ou le stockage de documents liés à la pédopornographie sur le Net. Je suis très heureux de constater que nous sommes en phase avec les préoccupations de l'UIT, qui, cette année, a retenu pour thème de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information «La protection des enfants dans le cyberspace». Nous voulons, certes, protéger les enfants,

mais nous voulons aussi élargir l'accès au cyberspace, en particulier pour les moins favorisés».

Le Président Lula a poursuivi en décrivant les initiatives prises pour réduire la fracture numérique, par exemple la distribution d'ordinateurs aux 5564 municipalités que compte le Brésil et l'élargissement aux établissements scolaires de l'accès large bande. «Chaque école publique en zone urbaine sera dotée d'un accès large bande à l'Internet. Nous distribuons aussi, à titre expérimental, 150 000 mini-portables («notebooks») à des élèves et enseignants de l'enseignement primaire public», a dit le Président, qui était représenté à cette cérémonie par M. l'Ambassadeur Roberto Azevêdo, de la Mission permanente du Brésil auprès de l'Organisation des Nations Unies à Genève.

Programme d'inclusion numérique

Le programme brésilien d'inclusion numérique a pour principal objectif de veiller à ce que tous les citoyens et tous les organismes concernés aient les moyens et les compétences nécessaires pour avoir accès à l'information et au savoir et se servir des technologies de la communication et de l'information (TIC) pour utiliser, créer et

► échanger ces connaissances. Ils peuvent ainsi jouer un rôle actif et concret dans la société de l'information. Le Programme d'inclusion numérique comporte trois grands volets — développement des infrastructures de télécommunication; utilisation des TIC dans l'enseignement; création de centres communautaires donnant accès à l'Internet (télécentres) — décrits ci-après plus en détail.

Connecter la population — L'ordinateur pour tous

Ce projet, lancé en 2005, cherche à associer des abattements fiscaux (d'environ 10%) à des mécanismes de financement, dans l'intérêt des entreprises comme des consommateurs, et à permettre aux personnes disposant d'un faible revenu d'acheter un ordinateur doté d'un logiciel à code source ouvert/gratuit. Le taux moyen d'intérêt des emprunts, qui était au départ de 6% par mois, a ensuite été ramené à 2% pour les bénéficiaires du programme. Par voie de conséquence directe, le chiffre de la vente d'ordinateurs, qui était de 4 millions d'unités en 2004, est passé à 10 millions d'unités en 2007. En 2008, ce chiffre a continué à augmenter pour atteindre les 12 millions, ce qui fait du Brésil le plus vaste marché d'Amérique latine et le cinquième marché mondial pour l'informatique.

Télécentres pour l'accès communautaire

Les télécentres sont l'un des principaux moyens d'améliorer l'inclusion numérique. Il s'agit en l'occurrence d'installations à accès partagé qui donnent aux citoyens les moyens de se prendre en charge, stimulent le développement au niveau de la communauté et encouragent le renforcement des compétences. Pour la seule année 2008, 5500 nouveaux télécentres sont venus s'ajouter aux 5000 que comptait déjà le Brésil. Le Président Lula a par ailleurs récemment approuvé une proposition de création de 3000 nouveaux télécentres en 2009.

Étendre l'accès large bande aux municipalités et aux établissements scolaires

Sur les 5564 municipalités du pays, 3439 n'avaient pas d'infrastructure large bande au début de l'année 2008, mais toutes en auront une d'ici à 2010, si tout se passe comme prévu. Après d'intenses négociations avec les opérateurs historiques de télécommunication, l'une des premières obligations de service universel, qui était l'installation de points d'accès publics à l'Internet par connexion téléphonique dans toutes les municipalités d'ici à 2010, a été convertie en définition de paramètres pour le développement des infrastructures, afin de soutenir l'extension du large bande.



Flickr



Ces négociations ont aussi rendu possible l'accès à l'Internet large bande dans les écoles. En 2010, toutes les écoles publiques des zones urbaines seront connectées, et le service sera assuré gratuitement jusqu'en 2025.

Des ordinateurs portables pour les enseignants

Ce projet, qui doit démarrer avant la fin de 2009, vise à encourager les enseignants à utiliser l'ordinateur. En s'associant à des équipementiers et à des institutions financières (dont le service postal national), le Gouvernement brésilien permettra à des enseignants d'acheter, et de se faire livrer, des portables à prix réduit.

Un ordinateur portable par élève

Le projet «*Un ordinateur portable par enfant*», de Nicholas Negroponte, a été porté à l'attention du Gouvernement brésilien en 2005, à l'occasion du Forum économique mondial de Davos (Suisse). En 2006, il a été demandé à des centres de recherche de réfléchir aux moyens de faire le lien entre ce projet et les politiques pédagogiques publiques. Des projets pilotes ont démarré en 2007 dans cinq écoles, avec trois sortes de mini-ordinateurs portables donnés par des équipementiers.

La seconde phase du projet, plus ambitieuse, fait appel à un partenariat entre les pouvoirs publics, au niveau fédéral, à celui des Etats et à celui des municipalités. Les participants au Forum des secrétaires à l'enseignement dans les Etats et des représentants des collectivités locales ont désigné les écoles et les municipalités qui participeront à ce projet. Le Gouvernement fédéral fournira des équipements et un accès Internet, formera des

enseignants et évaluera le projet. Au niveau des Etats et des municipalités, les pouvoirs publics mettront à disposition des infrastructures scolaires et élaboreront un programme d'études. Un appel d'offres est en cours pour la fourniture de 150 000 ordinateurs portables à 300 écoles de 275 municipalités. Dix écoles au minimum par Etat devront être équipées, en ville comme à la campagne et au niveau des Etats comme à celui des municipalités. L'objectif est de donner à chaque enseignant et à chaque élève des écoles publiques, dans au moins cinq municipalités par Etat, un ordinateur portable doté d'un accès large bande à l'Internet.

La protection des enfants sur l'Internet

Un accord de coopération technique a été signé en 2008 entre le Secrétariat spécial aux droits de l'homme du Gouvernement, la police fédérale et l'organisation non gouvernementale *Safenet*, en vue de la création d'un site web recueillant les plaintes à propos de contenus pornographiques impliquant des enfants ou des adolescents. Ces plaintes sont reçues par les autorités brésiliennes, qui enquêtent à leur sujet, avec la collaboration d'organismes publics et privés.

En complément de ces initiatives, le Président Lula a aussi approuvé, en 2008, une législation fédérale sur la pédopornographie visant à mieux coordonner les poursuites contre ce type d'infraction. Aux termes de cette nouvelle loi, le fait de posséder des contenus pornographiques impliquant des enfants ou des adolescents ou d'en faciliter la production, par quelque moyen que ce soit, constitue un délit.



Robert G. Conway recevant le prix des mains du Dr Touré

Robert G. Conway

Président-directeur général de l'Association GSM

« Les contenus pédophiles en ligne n'ont rien à faire ni sur nos téléphones mobiles, ni sur nos ordinateurs, ni ailleurs. »

C'est pour moi un grand honneur de recevoir le prix UIT de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information au nom de l'Association GSM. En février 2008, l'Association GSM a été fière d'annoncer le lancement de sa *Mobile Alliance Against Child Sexual Abuse Content* (Alliance des opérateurs mobiles contre les contenus pédophiles) lors du *Mobile World Congress* qui s'est tenu à Barcelone. L'Alliance compte parmi ses membres quelques-uns des plus gros opérateurs du monde (voir l'encadré page 10) et ces opérateurs ont fait front pour mettre fin à l'utilisation insidieuse qui est faite des technologies mobiles pour exploiter les enfants et leur faire subir de mauvais traitements. Lorsque nous avons lancé notre initiative, nous avons eu l'honneur d'avoir la présence de Hamadou I. Touré, Secrétaire général de l'UIT, et de Viviane Reding, Commissaire européenne chargée de la société de l'information et des médias, qui nous ont apporté leur soutien.

De quoi parlons-nous ici? Nous parlons du traitement illicite des enfants. Nous parlons de jeunes enfants qui, pour la plupart d'entre eux, ont moins de dix ans, nous parlons d'enfants victimes d'abus sexuels. Nous parlons d'images révoltantes qui sont postées en ligne et qui circulent dans le monde entier chaque jour.

A la mi-mai 2009, le Royaume-Uni a fait état de la condamnation d'un gang pédophile de neuf hommes qui avaient maltraité des enfants et collectionné plus de 75 000 images d'abus sexuels commis sur des enfants qu'ils affichaient en ligne. Nous avons appris que ce gang avait fait subir des violences à un enfant de six ans, un bébé de 18 mois et un nourrisson de trois mois. Ces hommes sont aujourd'hui derrière les barreaux mais les images de ces enfants maltraités continueront à circuler en ligne si nous et d'autres partenaires n'agissons pas. L'Alliance a réagi, continuera de le faire et sera solidaire de tous ceux qui le feront. Les contenus pédophiles n'ont rien à faire ni sur nos téléphones mobiles, ni sur nos ordinateurs, ni ailleurs.

Quel est l'objectif de l'Alliance et de ses membres? Nous nous efforçons d'endiguer et, à terme, d'inverser l'augmentation du nombre de contenus pédophiles en ligne dans le monde. En conjuguant mesures techniques, coopération et partage de l'information, l'Alliance cherche à faire obstacle à l'utilisation des réseaux et des services mobiles à des fins malveillantes, par exemple pour héberger des contenus pédophiles, y accéder ou en tirer profit.

Actuellement, c'est sur l'Internet fixe essentiellement que se pose le problème. Par exemple, un opérateur a



GSMA

compté en moyenne cinq millions de tentatives d'accès à des contenus illicites sur son réseau fixe contre seulement 25 000 tentatives sur son réseau mobile pour la même période. Cela étant, on ne saurait tolérer aucune tentative qui est en soi révoltante. Alors que notre secteur déploie des réseaux large bande mobiles qui permettent d'avoir accès rapidement et facilement à des sites web multimédias, nous devons mettre en place des mesures de sauvegarde pour faire barrage aux délinquants qui cherchent à utiliser les services mobiles pour avoir accès à des images ou des vidéos pédophiles ou pour héberger ce type de contenus. Nous lançons un appel à tous les gouvernements pour qu'ils élaborent des législations suffisamment claires sur lesquelles les opérateurs mobiles pourront s'appuyer pour agir efficacement contre la diffusion des contenus pédophiles.

Les membres de notre Alliance appuient et encouragent l'utilisation de lignes d'assistance téléphonique pour signaler la diffusion de contenus pédophiles sur l'Internet ou sur des dispositifs mobiles. Ils appliquent les procédures de notification et de retrait (*notice and take down**) permettant de supprimer rapidement les contenus illicites mis en ligne dans le cadre de services hébergés par les opérateurs. Ils bloquent également l'accès aux sites web dont on sait qu'ils contiennent des contenus pédophiles,

* Les procédures de notification et de retrait (*notice and take down*) sont mises en œuvre lorsqu'un opérateur ou un fournisseur de services reçoit l'ordre des autorités d'un pays de retirer un contenu illicite en ligne.

grâce aux listes communiquées par les organismes compétents ou les organisations chargées de faire respecter la loi.

L'Association GSM fournit des compétences techniques et des kits pratiques et communique des informations essentielles sur les progrès de la technologie et les bonnes pratiques. Nous mettons

à profit notre vaste réseau de contacts professionnels, tout comme le *Mobile World Congress* qui s'est tenu à Barcelone et le *Mobile Asia Congress* qui s'est tenu à Hong Kong, Chine, pour mettre en lumière les faits nouveaux et promouvoir énergiquement notre programme.

En Europe, de nombreux opérateurs donnent accès à des lignes d'assistance téléphonique, ont mis en place des procédures qui permettent de retirer tout contenu pédophile hébergé sur leurs systèmes et restreignent l'accès aux sites pédophiles notoires. Des opérateurs comme *Vodafone*, *Telefónica* et *Orange* coopèrent pour interdire, par le biais d'obstacles techniques, l'accès à ces contenus illicites.

« Alors que notre secteur déploie des réseaux large bande mobiles qui permettent d'avoir rapidement et facilement accès à des sites web multimédias, nous devons mettre en place des mesures de sauvegarde pour faire barrage aux délinquants qui cherchent à utiliser les services mobiles pour avoir accès à des images ou à des vidéos pédophiles ou héberger ce type de contenus. »



En dehors de l'Europe, l'Association GSM mène une campagne de sensibilisation et encourage le secteur mobile à prendre des mesures. En Afrique, les membres de l'Alliance, le *Groupe MTN* et *Vodacom SA*, mettent à disposition des lignes d'assistance téléphonique et prennent des mesures à l'échelle du continent.

En Amérique latine, le *Groupe Telefónica* sensibilise le public aux questions en jeu et collabore avec des partenaires locaux en vue de l'établissement de lignes d'assistance téléphonique et d'une meilleure compréhension des questions juridiques. En Asie, des opérateurs comme *Dialog Telekom* au Sri Lanka ont lancé une initiative visant à interdire préventivement l'accès à des sites web dont on a déterminé qu'ils hébergeaient des contenus pédophiles, en association avec l'*Internet Watch Foundation* et la ligne d'assistance téléphonique nationale de Sri Lanka.

En tant qu'association professionnelle de la communauté mobile comptant plus de 750 opérateurs dans le monde entier et davantage encore de fournisseurs,

Pour d'autres informations sur l'Alliance des opérateurs mobiles contre les contenus pédophiles (Mobile Alliance Against Child Sexual Abuse Content), veuillez prendre contact avec Natasha Jackson de l'Association GSM (njackson@gsm.org).

Membres de la Mobile Alliance:

- ▶ GSMA
- ▶ Dialog Telekom
- ▶ Hutchison 3G Europe
- ▶ Meteor
- ▶ mobilkom austria group
- ▶ MTN Group
- ▶ Orange FT Group
- ▶ Telecom Italia
- ▶ Telefónica Group
- ▶ Telenor Group
- ▶ TeliaSonera Group
- ▶ T-Mobile Group
- ▶ Vodacom SA
- ▶ Vodafone Group
- ▶ dotMobi

l'Association GSM prend à cœur sa responsabilité vis-à-vis des clients de ses membres et des communautés qu'elle dessert. Nous souhaitons que tous tirent parti des aspects positifs des communications mobiles.

La bataille que nous menons n'est pas, manifestement, une bataille que nous pouvons gagner seuls. Nous devons travailler et nous travaillons avec d'autres acteurs essentiels qui partagent un même but, celui de protéger les enfants contre tout mauvais traitement et toute exploitation en ligne. Nous sommes donc heureux de pouvoir coopérer avec l'UIT et ses partenaires dans le cadre de l'initiative relative à la protection en ligne des enfants.

L'Association GSM milite à l'échelle mondiale pour que les enfants puissent utiliser les communications mobiles en toute sécurité. Nous sommes en faveur d'une classification des contenus et des outils par tranche d'âge pour que les parents puissent en contrôler l'accès. Nous nous efforçons d'apprendre aux utilisateurs comment réagir au spam, au vol ou à toute rencontre en ligne inopportune et nous essayons de leur apprendre à faire un usage sûr et approprié des communications mobiles. Nous travaillons avec la Commission européenne à l'élaboration de cadres d'autoréglementation couvrant l'utilisation par les enfants des technologies mobiles.

Les fruits de ce travail, les données d'expérience et les enseignements ont été intégrés au projet de lignes directrices UIT pour le secteur privé sur la protection en ligne des enfants. Nous saluons les efforts de l'Union qui regroupe les travaux importants de nombreux acteurs dans ce domaine.

A photograph showing Deborah Taylor Tate, a woman with short blonde hair wearing a white jacket and a pearl necklace, smiling as she receives a glass award. She is standing next to a man in a dark suit and glasses, who is also smiling. The background is a colorful graphic with binary code (0s and 1s) and overlapping circles in shades of blue, green, and orange.

Deborah Taylor Tate reçoit son prix des mains du Dr Touré

UIT/M. Martin

Deborah Taylor Tate

Avocate internationale pour les questions de protection des enfants dans le cadre des TIC

« Je suis très heureuse d'avoir pu prendre part à la formulation de l'initiative pour la protection des enfants dans le cyberspace (Child Online Protection — COP) lancée ici à l'UIT. »

C'est avec une grande humilité que j'accepte ce prix au nom de tous ceux qui, dans le monde entier, s'efforcent d'assurer la sécurité de nos enfants dans le cyberspace, et de faire en sorte que leur expérience en soit positive.

Merci aux développeurs de logiciels et d'applications et aux ingénieurs; merci aux organismes de protection de l'enfance et aux membres des médias; merci aux directeurs d'entreprise et aux défenseurs de la loi; merci aux enseignants, merci aux parents. Merci aussi aux chercheurs, aux écrivains — et tout particulièrement aux jeunes eux-mêmes, qui sont nos meilleurs ambassadeurs auprès de cette génération de l'Internet. Ensemble, nous devons assurer la sécurité et la tranquillité d'esprit de l'individu en cette nouvelle époque placée sous le signe du numérique. Cette distinction, c'est à vous qu'elle est décernée.

Avec l'épidémie de grippe H1N1, je n'étais pas certaine de pouvoir me joindre à vous aujourd'hui. Chez moi, à Nashville, dans le Tennessee, plusieurs écoles étaient déjà fermées. Mais, grâce en partie à notre infrastructure de communication mondiale, les écoles, les villes, les régions, les nations ont pu réagir. Nous avons pu — le monde entier a pu — prendre immédiatement les mesures de précaution nécessaires pour limiter autant

que faire se peut la propagation de la maladie. Si je suis en mesure de participer aujourd'hui avec vous à cette cérémonie, c'est bien grâce aux communications mondiales. Nous avons le devoir de mettre à profit les leçons qui se dégagent des efforts déployés par nos collègues du secteur des soins de santé et de faire en sorte que nos enfants bénéficient de tous les avantages de ce nouveau monde numérique sans être affectés par ce qu'il faut bien appeler maintenant les maladies virales du monde virtuel.

Initiative pour la protection des enfants dans le cyberspace

Je suis donc très heureuse d'avoir pu prendre part à la formulation de l'initiative pour la protection des enfants dans le cyberspace (*Child Online Protection* — COP) lancée ici à l'UIT. Le réseau international de collaboration qui est la concrétisation de cette initiative a pour objet d'exploiter les possibilités infinies que nous offrent les technologies de l'information et de la communication (TIC), sans pour autant oublier que les dangers du monde virtuel sont bien réels en fait. Je suis convaincue que la COP apportera une réponse mondiale face aux nouveaux risques courus par nos enfants — risques naguère limités au monde réel, mais très présents désormais dans le cyberspace.



► Nous avons trop longtemps vécu dans l'illusion que nos enfants sont en sécurité aussi longtemps qu'ils sont à la maison. Nous réalisons aujourd'hui que tel n'est pas le cas: l'Internet leur permet, sans quitter leur chambre, de se rendre en tout point du monde.

Les possibilités du large bande

Cette époque du tout numérique nous offre des possibilités incroyables. Dans mes activités de fonctionnaire d'Etat et fonctionnaire du Gouvernement fédéral des Etats Unis, j'ai utilisé tous les moyens dont je disposais pour vanter le progrès technologique. L'un des grands objectifs des nations et de leurs dirigeants est de connecter tous les citoyens à l'Internet, d'élaborer des politiques adéquates encourageant l'innovation et incitant à prolonger le large bande partout où cela est possible, jusqu'au dernier kilomètre, à la dernière maison, au dernier village, à la dernière montagne, afin que tous les citoyens du monde, sans aucune exception, puissent profiter des merveilleux avantages offerts par le large bande et par l'Internet. Télésanté, téléchirurgie, cybercommerce, apprentissage en ligne — chacun d'entre nous a la possibilité de jouir d'une meilleure santé, de compléter ses connaissances, d'accéder à une certaine aisance financière, d'être en quelque sorte présent dans le monde entier tout en gardant le contact avec sa famille et ses amis, quelle que soit la distance entre eux.

Les dangers du cyberspace

Les technologies de l'Internet nous offrent de nouvelles possibilités de communiquer, d'acquérir de nouvelles connaissances, d'être créatifs, de contribuer enfin à édifier une société meilleure pour tous. Mais elles sont souvent porteuses de nouveaux risques, de risques graves, concernant notre cybersécurité. Notre identité peut être volée, notre argent peut être détourné, la sécurité de notre pays peut même être menacée. Nous avons la responsabilité particulière de protéger les enfants contre ces risques.

Tout comme dans l'exemple de la grippe H1N1, nous devons utiliser les données théoriques et pratiques que nous avons accumulées concernant les menaces à la cybersécurité et les mettre à la disposition du monde — qu'il s'agisse de comportements prédateurs et de l'utilisation illicite de l'Internet, de la diffusion extrêmement dommageable d'informations strictement personnelles, des phénomènes tout nouveaux que sont le harcèlement en ligne et l'accoutumance au virtuel. Nous devons réagir — nous les parents, les professeurs, les ingénieurs, les fournisseurs de services de télécommunication, les médias et les dirigeants — tout comme nous réagirions à tout problème de santé publique.

Nous devons prendre acte des menaces, explorer tout le champ des réactions possibles, dans chaque cas, nous donner à nous-mêmes les outils pour mettre fin au péril.



Le rôle unique de l'UIT

C'est pour toutes ces raisons que l'UIT a un rôle unique à jouer — et que toutes les organisations qui ont accepté de contribuer à cet effort ont une fonction cruciale dans l'utilisation parfaite de ces progrès technologiques spectaculaires dans l'intérêt de nos enfants. La COP, nous nous en félicitons, a pour objet de devenir un registre mondial d'information. Que vous soyez ministre d'Etat ou parent, que vous soyez chargé d'une recherche approfondie ou chercher simplement une annonce d'utilité publique d'un quelconque média, ou encore que vous ayez entrepris d'établir le programme de cours de la classe dont vous avez la charge, la COP met à votre disposition un large éventail d'outils et d'informations émanant de toutes les parties du globe.

Et c'est pour cette raison que j'applaudis l'UIT et les membres de la COP pour les efforts qu'ils déploient afin de renforcer la sécurité en ligne et pour leur disposition à travailler ensemble en se fondant sur le principe simple et essentiel de la sécurité et de la civilité de la personne humaine en ligne, pour assurer partout une «citoyenneté numérique saine».

Appel à l'action

Aux dirigeants présents dans cette salle, je dirai: il faut un code du cyberspace, tout comme nous avons un code de la route. Aux parents, aux professeurs et aides familiales: il nous faut un code de déontologie en ligne tout comme dans la vie réelle — vous devez vous impliquer

dans la vie de vos enfants dans le cyberspace. Aux créateurs et aux entrepreneurs: nous devons disposer de nouveaux outils et de nouveaux systèmes pour protéger nos enfants, et ces outils et ces dispositifs devront évoluer parallèlement à l'innovation constante que les esprits les plus brillants imprimeront aux communications.

Aux sociétés et aux chefs d'entreprise qui profitent de ces nouveaux services et de ces nouvelles technologies: vous devez faire partie de la solution. Vous devez financer la recherche, les outils, les possibilités d'acquisition de nouvelles connaissances — si ce n'est par idéalisme, au moins par pragmatisme.

Je voudrais exhorter les leaders du monde entier à appuyer cette initiative pour la protection des enfants dans le cyberspace, extrêmement importante et lancée à point nommé, car il faut de toute urgence faire en sorte que toutes les réalisations positives qui se concrétisent dans le monde soient regroupées dans un effort coordonné d'accès universel.

Adhérez donc à la COP pour que la merveilleuse dynamique des nouveaux moyens de communication puisse instiller l'inspiration dans les esprits les plus brillants; afin que nous puissions offrir à nos enfants un environnement sécurisé dans lequel ils pourront apprendre et progressivement réaliser toutes leurs potentialités, dans le monde virtuel comme dans le monde réel. Car ces enfants, ces enfants du monde, ce sont nos enfants, notre avenir, nos futurs dirigeants, dans votre pays comme dans le mien. Nous leur devons bien cela.